



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

Procédure adaptée ouverte (MAPA)

En application de l'article R. 2123-1 du Code de la Commande Publique

Missions de maîtrise d'œuvre relatives aux travaux d'électrification – Programme 2026-2027 –

1. Pouvoir adjudicateur

Nom : Syndicat Mixte d'Énergie de la Guyane (SMEGUY)

Adresse : Hôtel des Entreprises – 1, rue Bois des Roses – 97315 SINNAMARY

Tél. : 0694 93 84 79 — Mail : contact.marches@smeguy.gf

Profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

2. Objet du marché

Intitulé : Missions de maîtrise d'œuvre relatives aux travaux d'électrification – Programme 2026-2027

Référence : SMEGUY-MOE-2026-2027

Type de marché : Marché public de prestations intellectuelles

Procédure : Procédure adaptée ouverte (articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique)

Forme : Accord-cadre à bons de commande avec 3 attributaires par lot. Les bons de commande seront attribués après remise en concurrence des titulaires de chaque lot, conformément aux dispositions du dossier de consultation.

Description succincte :

Le présent marché porte sur la réalisation de missions de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'électrification (réseaux HTA, BT, postes, branchements, sécurisation, etc.) dans le cadre du



programme d'investissement 2026-2027 du SMEGUY. Il comprend notamment les phases d'études (AVP, EXE), d'autorisations, et de suivi de l'exécution des travaux.

3. Décomposition en lots

Le marché est divisé en 4 lots géographiques :

- Lot 1 : Zone Ouest – Awala-Yalimapo, Mana, Saint-Laurent du Maroni, Apatou, Iracoubo
- Lot 2 : Zone Littorale – Macouria, Montsinéry-Tonnegrande, Rémire-Montjoly, Matoury, Roura, Sinnamary, Kourou
- Lot 3 : Zone Est – Régina-Kaw, Ouanary, Saint-Georges de l'Oyapock
- Lot 4 : Zone Intérieure – Grand-Santi, Papaïchton, Maripa-soula, Saül, Camopi, Saint-Élie

4. Durée du marché

12 mois à compter de la date de notification.

5. Critères d'attribution

- Prix des prestations : 50 %
- Valeur technique de l'offre : 30 %
- Délai d'exécution : 20 %

6. Conditions de participation

Documents requis :

- DC1, DC2 ou équivalent
- Déclaration sur l'honneur (articles L.2141-1 à L.2141-11 du CCP)
- Attestations d'assurance
- Références similaires
- Moyens humains, techniques et matériels
- Mémoire technique

Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement. La sous-traitance est autorisée, sous réserve de validation.

7. Modalités de retrait et de dépôt des offres

Adresse internet de retrait du dossier de consultation : <https://www.marches-securises.fr>

Les offres doivent être déposées uniquement par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation avant la date et l'heure limites ci-dessous.

8. Date limite de réception des offres

Vendredi 7 mai 2026 à 17h00 (heure de Guyane)



9. Renseignements complémentaires

Toute demande de précisions doit être adressée via le profil acheteur avant le 25 avril 2025.

10. Instance chargée des recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Guyane 7, rue Schœlcher - B.P. 5030 97305 Cayenne Cedex

Tel. 05 94 25 49 70

Télécopie : 05 94 25 49 71

Courriel : greffe.ta-cayenne@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Guyane

La décision de rejet de l'offre peut faire l'objet devant le Tribunal Administratif de Cayenne :

- d'un référé précontractuel, conformément aux dispositions de l'article L. 551-1 du Code de Justice Administrative jusqu'à la signature du marché,
- d'un recours pour excès de pouvoir, conformément à l'article R. 421-1 du même Code, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision,
- d'un référé contractuel conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du Code de Justice Administrative après la signature du contrat.